



INSTITUT DE RECHERCHE
INTERDISCIPLINAIRE
SUR LES ENJEUX SOCIAUX
SCIENCES SOCIALES
POLITIQUE, SANTÉ

Motion du conseil de laboratoire 3 mai 2016

Soutien à la mobilisation des précaires de l'enseignement supérieur et de la recherche !

L'Iris est un laboratoire de recherche en sciences sociales. Dans toutes les disciplines qui y sont réunies, le nombre de postes stables proposés aux jeunes docteur-e-s est en baisse constante. En parallèle, nous constatons une démultiplication des types de contrats précaires proposés, souvent à la limite de la légalité.

Quelle que soit la qualité de leur travail, les chercheur-e-s en début de carrière doivent aujourd'hui enchaîner de plus en plus de contrats précaires aux conditions parfois indignes. Dans de nombreux cas, la longueur de cette période de précarité est telle qu'elle amène d'excellents chercheurs à abandonner l'idée d'une carrière dans l'enseignement supérieur et la recherche ; dans d'autres cas, elle envoie un signal d' « inemployabilité », condamnant définitivement les chercheurs à la précarité, alors que cette situation est avant tout imputable à la réduction du nombre de postes stables proposés. Ainsi, de plus en plus, la précarité n'est pas un tremplin mais une trappe. Le résultat est un gaspillage prodigieux, dans la mesure où les chercheurs précaires passent plus de temps dans la recherche d'emploi que dans la recherche scientifique, et où beaucoup d'entre eux n'auront pas l'occasion de transmettre les savoirs spécialisés qu'ils ont produits.

Outre les contraintes économiques fortes qu'elle impose à ceux qui la subissent, la précarité des contrats entrave la coordination entre collègues et ne permet pas d'assurer une cohérence dans le temps dans les modules universitaires et les programmes de recherche. Ceci conduit à un risque de baisse de la qualité des enseignements dispensés et de la recherche effectuée, malgré les efforts de tout-e-s. Elle impose enfin des contraintes morales aux titulaires qui, lorsqu'ils organisent et/ou dirigent un diplôme ou un projet de recherche, se retrouvent souvent à devoir recruter dans l'urgence des collègues sur des postes précaires indigents là où ils aimeraient pouvoir leur offrir de bonnes conditions d'emploi.

Pour toutes ces raisons, le conseil de laboratoire de l'Iris soutient la mobilisation en cours des précaires dans l'enseignement supérieur et la recherche.